Changement climatique et instabilité financière

Partage international nº 172 – Décembre 2002

« Les inondations et les séismes sont dus aux pensées et aux actions négatives de l'humanité, non en tant qu'individus mais considérée comme un tout. » [Le Grand Retour]

Selon un rapport de l'Onu, le changement climatique pourrait générer des tempêtes plus fréquentes et plus dévastatrices, au cours des dix prochaines années, provoquant 150 milliards de dollars de pertes par an, susceptibles de conduire des sociétés financières à la banqueroute.

« La fréquence accrue des catastrophes climatiques pourrait imposer une telle pression sur les assureurs et les banques que leur viabilité pourrait s'en trouver affectée », a déclaré le rapport, qui constate également que les pertes économiques à l'échelle mondiale dues aux catastrophes naturelles paraissent doubler tous les dix ans. Le rapport appelle à l'action pour diminuer l'émission de gaz à effet de serre, particulièrement le carbone.

Sources : Reuters
Thématiques : environnement, Économie
Rubrique : Faits et prévisions